# Lou Bét@illais





Belles fêtes de fin d'année à Bétaille en Quercy

**Votre bulletin d'information municipale, n° 28, décembre 2022**

*Directeur de la publication : Christian DELRIEU*
*Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins*



***Madame, Monsieur,***
***Chers amis,***

Le 24 Septembre Bétaille a inauguré son centre-bourg, la maison de santé, l'espace e-culturel et l'agence postale.
C'est en présence de Mme la Préfète et de Mme la Sous-Préfète, accompagnées des élus nationaux, départementaux et de nombreux Bétaillais, qu'une visite du Bourg et des locaux s'est déroulée sous un magnifique soleil.
Une très belle matinée, pour remercier tous les financeurs et les entreprises.
« Bétaille peut être fier de ces réalisations » fût le discours de tous les intervenants.
Ces réalisations font parties des travaux 2020-2022 prévus à nos budgets, d'autres sont en cours d'achèvement.
L'étude pour la mise en place de l'adressage au centre-bourg et de l'ensemble de nos hameaux est terminée. La phase opérationnelle va débuter.
La viabilisation par nos agents municipaux des 4 lots au Hameau du Verger se termine ; 2 sont vendus, ainsi que 4 lots au village de Lacombe. C'est une très belle réussite.
Le renouvellement et le renforcement du réseau d'eau au Simonet sont terminés. C'était un important investissement.
En Septembre, ce fut aussi l'ouverture d'une 6ème classe à Queyssac les Vignes. Notre R.P.I, géré par le syndicat d'animation (Bétaille, Carennac, Queyssac les Vignes, Végennes) poursuit sa progression avec 136 élèves, attendus à partir de janvier 2023, preuve de la vitalité de ses communes membres. Bétaille pour sa part, compte en Maternelle ou primaire, 76 enfants.
2022 se termine et votre Conseil Municipal prépare la nouvelle année budgétaire.
Comme chacun d'entre vous, notre budget devra faire face à l'augmentation des charges de fonctionnement, des coûts énergétiques, nous examinons point par point les économies réalisables.
La fermeture des lumières à partir de 23h pour la majeure partie de nos éclairages publics, la baisse de la température programmée dans nos locaux, salles de réunions, avec le maintien d'un niveau de température raisonnable pour nos salles de classes, font partie des mesures décidées par votre Conseil Municipal.
Lors du prochain bulletin municipal, un bilan de l'année 2022 sera détaillé avec l'examen des travaux nécessaires courant 2023.
Pour conclure, vous dire que Bétaille a l'honneur de faire partie des 4 communes du Lot, nominée au titre de mon beau Village, pour son action sur la vie locale. C'est une belle récompense.
En vous souhaitant à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année, je vous remercie pour votre participation au dynamisme de la commune.

*Bien amicalement*,

Christian DELRIEU, Maire






Après un travail de plusieurs mois, Bétaille va pouvoir profiter de son adressage.
Sous la responsabilité de Christian DELRIEU, la commission chargée de ce dossier vient de le finaliser.
La dénomination des routes, voies, chemins…et la numérotation de toutes les maisons et locaux est arrêtée.
L'affichage des noms de voies et des numéros sera matérialisé par des poteaux, plaques ou panneaux de couleur bordeaux qui est le RAL de notre commune.
Cet ensemble de signalétique représente 140 poteaux de 2m50 de haut, d'un diamètre de 0,60 cm de diamètre qui seront laqués, de 134 panneaux, de 35 plaques et de 752 numéros ont été commandés pour un montant de 20 963, 80 € HT et d'un complément de 758, 92 € HT ;
Sous réserve du délai de livraison, l'installation devrait débutée début d'année par le soin de nos employés municipaux.
La commune informera en parallèle les administrés des démarches concernant l'adressage.
Une attestation de nouvelle dénomination vous sera délivrée.
La numérotation métrique, fondée sur la mesure depuis le début de la voie a été privilégiée.
Elle permet d'intercaler de nouveaux numéros sans changer la numérotation existante ni créer de numéros bis ou ter.
Chaque conseiller municipal en charge d'un hameau viendra remettre à chaque propriétaire son N° personnel en lui laissant la charge de le poser. La plaque est équipée d'œillets afin de ne pas éclater l'émail lors du vissage.
Les personnes en difficulté ou ne pouvant procéder à la pose de leur N° le signaleront à leur conseiller qui se chargera de la faire installer.



*exemple de plaque de rue*

## Mais pourquoi ?

Labarthe, Labouygue, Moutou, Mazeyrolles, Le Verdier, Laborie, Malmartel, Les Ségalas, la Brunette, Le Causse, Lacapelle, Lacombe et tous les autres lieux-dits…qui sont situés sur votre commune.
Nous souhaitons éclaircir le « pourquoi » de ces appellations.
Beaucoup d'entre nous ont des réponses. Nous en avons quelques- unes mais…pas suffisement pour répondre à votre et à notre curiosité.
Le bois de Bayle, les champs pointus, les broussiers, le lac de del Cirey…Encore des énigmes à résoudre. Et ne parlons pas du nom des rues à venir dans notre bourg.
Si vous éprouvez l'envie de nous apporter votre aide, un petit appel téléphonique à Andrée KYSEL ( 07 67 97 03 68 ) et nous serons à votre écoute.

# 24 septembre 2022

# Deux inaugurations, des ann



Depuis le 24 janvier 2020 la France a terriblement souffert de la pandémie du COVID 19.
L'important affaiblissement de cette épidémie a enfin permis à la municipalité de réaliser ces deux inaugurations, Le cœur de village et la Maison de Santé – espace e-culturel.
L'ensemble des personnalités invitées par Monsieur le Maire ont répondues par leur présence :
Mme. La Préfète Mireille LARÈDE, Mme. La Sous-Préfète de GOURDON Emmanuelle PLANTIER-LEMARCHAND, M le Sénateur Jean Claude REQUIER, Mme La Députée Huguette TIEGNA, M le Président du Conseil Général du LOT Serge RIGAL, Mmes.et Mrs. Les Conseillers Départementaux, M le Président de CAUVALDOR, Raphael DAUBET, Met Mrs Les Directeurs, Mme. et Mrs ; les élus.
De très nombreux Bétaillais (es) et entreprises étaient également au rendez-vous de l'invitation de Christian DELRIEU, sans oublier une belle météo également présente.



## 1ère INAUGURATION

M le Maire remercie M Raphaël DAUBET président de CAUVALDOR pour la maîtrise d'ouvrage portée par CAUVALDOR pour le Cœur de Village.
M Christian DELRIEU : « C'est une belle réalisation. Ces rénovations mettent en valeur un patrimoine bâti que beaucoup ne connaissaient pas ». Il a rappelé que Betaille a participé en fond de concours à hauteur de 142 000 €, tout en remerciant CAUVALDOR, les financeurs et l'Ent. MARCOULY pour la qualité de cette réalisation. Depuis, la place du lavoir, la calade rénovée, les rues et ruelles redeviennent un lieu agréable de promenade et de découverte.
Maintenant, la mairie va conduire une politique soutenue d'incitation à la réfection des biens vacants.
Au cours de la présentation du Cœur de Village à Mme La Préfète, M DELRIEU n'a pas manqué de lui signaler l'acquisition par la Mairie de la belle bâtisse de 2 étages sur la place du lavoir avec ses deux magnifiques platanes.
Cette acquisition devrait embellir ce site et permettre l'ouverture d'un espace collaboratif et partagé.
De nouveau, le fonds de concours de CAUVALDOR sera sollicité pour permettre le financement et lancer ces travaux ; il y a urgence car la toiture est en souffrance.
Enfin, Raphaël DAUBET signalait : « La métamorphose des Cœurs de Village , un levier essentiel pour l'attractivité du territoire ».



## 2ème INAUGURATION

M. Christian DELRIEU : « C'est un projet, une réalisation, qui, personnellement me tenait à cœur ».
Une forte majorité des anciens et actuels Conseillers Municipaux ont vécus auprès de leur Maire, la forte volonté , le travail d'engagement, les prises de risques …de celui-ci .
Un très long parcours de travail pour enfin arriver à ce beau jour d'inauguration attendu et apprécié pour maintes raisons.

# ées d'engagement et d'efforts




C'est avec un projet de mutualisation de différents services – professionnels de santé, espace e-culturel, agence postale- que ce projet devenait un projet de territoire, au service des habitants de Bétaille et des communes voisines.
Il fallait obtenir les aides de l'Etat, du Département, de la Région, de l'Europe et de Cauvaldor pour permettre à une commune de 1 000 habitants d'inscrire la dépense au budget.
Ce projet a été réalisé en 2 tranches :
Tout d'abord, la création d'un espace médical et e-culturel dont le coût approche les 735 000 € HT.
L'Etat a subventionné ce projet à hauteur de 137 000 €, les Conseils Départemental et Régional pour 100 000 €chacun, l'Europe à hauteur de 150 000 € et la Poste 38 000 €.
Et enfin l'extension de la maison de santé pour plus de 300 000 € HT, avec comme partenaires financiers, l'Etat pour près de 79 000 € , le Département 53 000 € , la Région et Cauvaldor près de 40 000 € chacun ;
L'ensemble du bâtiment aura obtenu une aide de 70% du montant des travaux.
La maison de santé est aujourd'hui très opérationnelle, avec un cabinet médical, un cabinet dentaire à 2 fauteuils, une équipe d'infirmiers, 2 kinésithérapeutes, 1 psychologue, 1 psychomotricienne, la coordinatrice et son adjointe de la Communauté Professionnelle Territoriale de santé du nord du Lot, et peut encore accueillir 3 ou 4 cabinets supplémentaires
La rénovation à l'étage doit permettre d'accueillir stagiaire ou remplaçant. C'est un plus.
Le maintien des équipes médicales dans nos zones rurales est aujourd'hui le souci de tous les élus.
Bétaille a aussi son espace e-culturel ouvert sur cette nouvelle place à côté des commerces et de l'ensemble des services. C'est un succès, le nombre d'adhérents a été multiplié par 10. Cet espace e-culturel propose quelques 2 500 ouvrages.

L'équipe de 14 bénévoles de l'Association « Brouillon de Culture », sous la Présidence d'Odile DUPUY-FROMY, accueille avec compétence et dévouement les nouveaux adhérents en étroite collaboration avec Mme LADURÉ référente de la Bibliothèque Départementale du Lot et Mme BLADOU, du centre social de Biars sur Cère.



C'est aussi, courant 2017, l'accord et le partenariat avec La Poste, de délocaliser le bureau de l'Agence Postale à côté de l'Espace Culturel et de favoriser les échanges.
Ce gros chantier, réalisé pendant la crise Covid, nous a conduit à nous féliciter d'avoir retenu des cabinets et entreprises locales, qui, dans le cadre des règles sanitaires, ont par alternance permis au projet de se réaliser sans trop de retard.
Enfin, Monsieur le Maire remercie Monsieur l'architecte Yves MAZET pour la parfaite intégration de ce nouveau bâtiment ainsi que les entreprises, les services administratifs pour le montage des dossiers, les employés municipaux qui ont réalisé l'aménagement des espaces verts et des abords de la Mairie, autour du magnifique Saule.

Monsieur le Maire remercie les Bétaillais (es) pour leur confiance renouvelée.
Bétaille sous l'impulsion de son Maire entouré de ses différents conseils municipaux a toujours su anticiper et investir pour exister et servir ses habitants.
Monsieur le Sénateur Jean Claude REQUIER :
« **Bétaille est une leçon d'optimisme pour le monde rural**. »



## *Les lutines du Père Noël s'activent pour que Bétaille se pare de belles couleurs !*



## PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans ses séances du 10 octobre et 21 novembre 2022, le conseil Municipal de BETAILLE a souhaité s'inscrire dans le plan de sobriété énergétique préconisé par l'Etat dont le but est de réduire notre consommation d'énergie de 10 % en deux ans, minimiser les risques de coupure d'électricité cet hiver, réduire notre dépendance énergétique et à plus long terme, parvenir à la neutralité carbone en 2050.

Dans ce cadre, il a été décidé que le chauffage des bâtiments municipaux, à l'exclusion de l'école, sera maintenu à la température maximale de 20° et la durée de chauffe sera réduite à la période entre les vacances de toussaint et les vacances de pâques.

Concernant, l'éclairage public, il a été décidé son extinction de 23 h au crépuscule sur les axes RD 20 (Route de Carennac) et RD 119 (Route de Queyssac les Vignes) et tous les lieux-dits de la Commune équipés d'éclairages publics (Le Bourg et Labouygues), ainsi que le secteur de l'église afin de réduire nos consommations d'énergie. La RD 803 sera maintenue pour des raisons sécuritaires et pour les mêmes raisons, dans le centre-bourg, les éclairages autour des commerces, des salles et de la maison de santé seront maintenus (hors Saule et Mairie). Concernant la maison de santé et espace e-culturel, seuls les éclairages devant les portes d'accès seront maintenus : la consommation actuelle des éclairages de la maison de santé représentant un coût annuel de consommation de 190 euros par an, celle-ci sera donc divisée par 2.

Dans le cadre des illuminations de noël, elles seront maintenues mais réduites de quelques semaines. Leur consommation est estimée à 32 € pour cette période. Nous n'utiliserons que les rampes équipées d'ampoules led.





## Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Bétaille, Carennac, Queyssac-les-Vignes et Végennes

L'effectif 2022/2023 reste stable. Nous comptons à ce jour 131 élèves, répartis comme suit :

- Carennac : 44
- Queyssac-les-Vignes : 45
- Bétaille : 42

Afin de faire face au nombre croissant d'élèves accueillis, le SIVU s'est montré favorable à la création d'une classe supplémentaire. La discussion ouverte avec les Directions des Services Départementaux de l'Education Nationale Lot & Corrèze a permis l'***obtention d'un poste supplémentaire à l'école de Queyssac-les-Vignes***.
Une inauguration a eu lieu en septembre ; l'ensemble des enseignants, élus, parents et élèves se félicitent de cette belle réussite pour notre regroupement !



***Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918***

La cérémonie de la commémoration du 11 novembre 1918 s'est déroulée à 10h30 le vendredi 11 novembre 2022.
De nombreux habitants, élus, une délégation de sapeurs- pompiers du centre de secours et d'incendie de Vayrac-Bétaille, de plusieurs porte-drapeaux d'Anciens combattants et des enfants des écoles accompagnés de leurs enseignantes étaient présents à cette cérémonie du souvenir.
Après l'appel aux morts de la commune. Christian DELRIEU maire de Bétaille et Damien MARCHOU, président de l'ACPG-CATM-TOE6 veuves de guerre, une minute de silence fut respectée par l'ensemble des participants suivi de l'hymne national la Marseillaise.
Damien MARCHOU lut ensuite le message de l'Union Française des Anciens combattants et Christian DELRIEU celui de Sébastien LECORNU ministre des Armées, et de Patricia MIRALLÊS secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire.
« Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est la reconnaissance que la nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés et à ceux qui ont survécus. »




## BÉTAILLE à l'honneur

Bétaille est une commune dynamique et centrale grâce à ses associations, commerces et services.
Le Bourg de Bétaille a récemment été refait, embelli et complété d'une maison de santé et d'un espace e-culturel. Tout a été pensé pour que les usagers puissent avoir une multitude de services au cœur du centre bourg.
Les nombreuses associations, actrices de la vie locale, font de cette commune un village actif proposant des activités diverses et variées.
Nos commerces, accueillants et au service de la population, savent répondre aux besoins de chacun.

Tout récemment Bétaille a eu l'honneur de faire partie des quatre Communes du LOT a être nominée au titre de « **MON BEAU VILLAGE** » pour son action sur la vie locale.
C'est une belle reconnaissance.
Le concours Mon beau village a mis a l'honneur nombreuses petites communes de notre région.



## *RECETTE D'AUTOMNE*



*Le gâteau invisible aux pommes (6 personnes).*
*6 belles pommes*
*2 œufs*
*1 gousse de vanille (ou sucre vanillé)*
*20 g de beurre*
*100 ml de lait*
*70 g de farine*
*1 sachet de levure chimique +sucre glace (pour finition)*

- *Fouetter ensemble les œufs, le sucre, la vanille jusqu'à obtenir une mousse.*
- *Ajouter le beurre fondu et le lait, bien mélanger.*
- *Dans un autre récipient mélanger la farine et la levure.*
- *Ajouter à l'ensemble précédent et bien mélanger.*
- *Peler, tailler en fines tranches (avec une mandoline) les pommes.*
- *Les incorporer au fur et à mesure à la préparation pour bien les enrober.*
- *Beurrer un moule (rond de 20 cm de diamètre) verser la préparation.*
- *Cuire 35 à 40 mn (four préchauffé à 200°*
- *Laisser tiédir avant de démouler et saupoudrer de sucre glace .*



***Un dessert léger et simple à réaliser, comme on les aime. Avec cette recette de crumble d'ananas à la noix de coco, vous allez plaire au plus grand nombre ! Une belle idée pour finir le repas sur une note exotique.***

Infos pratiques
- Nombre de personnes : 4
- Temps de préparation : 15 minutes
- Temps de cuisson : 30 minutes
- Degré de difficulté : Facile
- Coût : Bon marché

Les ingrédients de la recette
- 1 ananas
- 1 citron vert
- 125 g de noix de coco râpé
- 1 noix de gingembre frais
- 100 g de beurre mou
- 150 g de farine
- 150 g de sucre blond

La préparation de la recette
1. Préchauffez le four à 180 °C. Épluchez l'ananas et ôtez son cœur dur. Coupez-le en petits morceaux. Pelez et hachez le gingembre. Prélevez les zestes du citron et pressez son jus.
2. Beurrez le fond d'un moule à gratin et placez l'ananas, le gingembre et le jus de citron. Enfournez pour 10 min.
3. Pendant ce temps, mélangez entre vos doigts la farine, le sucre, la noix de coco et les zestes de citron. Ajoutez le beurre coupé en petits morceaux pour obtenir un mélange grumeleux.
4. Saupoudrez ce mélange sur toute la surface du crumble et laissez cuire encore 15 min. Servez tiède.

Bon Appetit !

***Votre municipalité en partenariat avec Cauvaldor est à la recherche d'un médecin généraliste et professionnels de santé ; bureaux, salles de soins sont prêts à le recevoir.***







**Conteneurs à verre à côté de l'aire de jeux espace du Couderc à Bétaille**



**La déchetterie du Syded à Bétaille vous accueille plus largement**

| | | |
|---|---|---|
| Lundi | | 14h - 18h |
| Mardi | 9h - 12h | 14h - 18h |
| Mercredi | | 14h - 18h |
| Jeudi | 9h - 12h | 14h - 18h |
| Vendredi | 9h - 12 h | 14h - 18h |
| Samedi | 9h - 12 h | 14h - 17h |

Déchetterie fermée le dimanche et jours fériés

***Comment est-ce possible ?***

Nous faisons tous des "bétises" plus ou moins importantes dans notre vie dont nous ne sommes pas fiers.
Il y en a de pardonnables.
D'autres... qu'il nous est impossible à pardonner.
VOLER dans un cimetière. Comment est-ce possible ? Quel en est l'intérêt ? et de surcroit quand il s'agit même d'une tombe où repose un enfant.
Le vol est puni par la loi. Mais outre cette possible condamnation, il y a tout simplement le respect d'autrui.
Beaucoup de choses sont entendables, défendables ; pas celle de pillier une tombe.

## S T O P  I N C I V I L I T E S

Il y a encore quelques décennies, nos déchets se retrouvaient dans la nature, à ciel ouvert.
Actuellement, des conteneurs sont à notre disposition, ceux-ci sont dispersés à des points réfléchis sur la commune. Des conteneurs à verre sont également à votre disposition à l'espace du Couderc près du hangar de la municipalité.
Pour nos compagnons à 4 pattes, l'acquisition de plusieurs distributeurs de sachets en plastique sur poteau seront à votre disposition pour ne pas laisser les déjections de nos animaux salir nos espaces publics.
Une avancée qui doit continuer sous la responsabilité de chacune et chacun.
La déchetterie de Bétaille, route de la Chapelle aux Saints est également à notre disposition. Gratuite pour les particuliers.

Nos enfants, dans un futur proche, continueront, amélioreront le travail commencé. Ils seront alors fiers de dire que les parents que nous sommes aujourd'hui ont posé les premières pierres d'une nature plus propre .

Pour rappel : les dépôts sauvages de déchets au pied des conteneurs à verre ou de collecte d'ordures ménagères sont interdits et clairement passibles de sanctions : 90 € d'amende si le contrevenant est identifié.
La municipalité, par l'intermédiaire de son Maire qui a un pouvoir de Police, peut infliger une amende aux contrevenants voire des poursuites en justice.

***Pour les prochains numéros du Lou Bétaillais, nous souhaiterions que tous les commerçants, artisans, entrepreneurs, entreprises, auto-entrepreneurs, etc.... qui le souhaitent, puissent se présenter ou se représenter à la population en quelques lignes. Pas d'offre commerciale. Parution une fois par an par entreprise. Votre texte à envoyer à aureliev.mairie@gmail.com***

Maison de santé pluriprofessionnelle
MSP de L'Uxello
multi-sites

Le 19 novembre dernier, la commune de Bétaille a accueilli les ateliers "**Bien Vieillir dans le Nord du Lot**", organisés par la MSP Uxello. Durant cette journée, une dizaine departicipants ont pu bénéficier d'ateliers gratuits grâce au cofinancement de la Conférence des Financeurs et de la MSP Uxello.

Ce projet, destiné aux plus de 60 ans, s'est également déroulé dans les communes de Puybrun, Vayrac et les Quatre Routes du Lot en cet automne 2022 avec, pour objectif, de lutter contre l'isolement et favoriser le lien social et de rendre les seniors davantage acteurs de leur santé pour favoriser le maintien de l'autonomie.
La journée s'est déroulée en harmonie, permettant à chacun de découvrir ou approfondir certaines connaissances à travers des ateliers pratiques adaptés.

Ateliers proposés :
- **Icope / rester acteur de sa santé et connaître ses capacités grâce à l'activité physique adaptée** - Animation : Carole Lacaze, éducatrice APA et Sylvie Simon, infirmière.
- **Gymnastique du cerveau** - Animation : Patrice Farges, orthophoniste
- **Manger autrement selon l'âge** - Animation : Maryline Bressy, diététicienne
- **Conscience corporelle par le mouvement et la relaxation** - Animation : Virginie Dalmasso, psychomotricienne

## ASSOCIATION NOSTRE PAÏS : Quel programme pour 2023 ?

Après ces longs mois de léthargie collective qui a bouleversé en profondeur le relationnel traditionnel, les membres du Bureau de l'Association ont exprimé le souhait d'aider la collectivité à se « rouvrir » sur le courant associatif pour échapper à la pression du « repliement »
La reprise ne peut qu'être progressive en découvrant des activités et programmes culturels diversifiés, incitatifs à laisser de côté le quotidien, ses informations télévisées et réapprendre à se faire plaisir en vivant des moments conviviaux et amicaux.
Plusieurs idées allant dans ce sens ont été abordées ; elles sont en cours d'études.

D'ores et déjà, on peut noter :
1. Participation active de Nostre Païs à l'après-midi « Chants de Noël » organisée par l'Eglise Anglican de Vayrac, le dimanche 4 Décembre 2022 en l'Eglise Saint Georges (moins de participants qu'avant le Covid, mais programme réussi dans une ambiance très amicale, terminé par un délicieux goûter pour tous)
2. Organisation par l'Atelier de peinture de Nostre Païs, d'une Exposition de Peinture, intégrée dans le programme de la Foire de Bétaille les 1er et 2 Avril 2023. Cette suggestion est actuellement soumise à Monsieur le Maire.
Le moment venu, Nostre Païs diffusera la confirmation de cette Exposition.
3. Organisation d'une conférence sur le thème « Les monnaies anciennes racontent l'Histoire de la Vicomté de Turenne ».
Conférencier Monsieur JARRIGE, Président des « Amis de Cavagnac » Cette manifestation, avec projection et présentation des « Pièces anciennes » devrait avoir lieu au cours du week-end de l'Ascension : le samedi 20 mai en après-midi.
4. Contacts avec des compagnies théâtrales et concerts qui se sont déjà produits à Bétaille à la demande de Nostre Païs. Certaines d'entre elles ont été touché par le Covid et sont obligées de former de nouveaux interprètes. Mais la volonté de jouer laisse espérer une programmation dans les mois à venir.
5. Organisation de « Voyages de proximité ». La situation actuelle conduit à une augmentation globale des déplacements et pèse sur leur coût. Nous tenons à préserver l'intérêt général du voyage : patrimoine, environnement, culture, artisanat, commerce.
Nous nous tournons en conséquence vers des voyages à distance plus réduite et en travaillant avec des organisations de départements proches, on est étonné de découvrir des villages, des lieux où l'on peut être assuré de passer une excellente journée.
Nostre Païs aura le souci de soumettre plusieurs suggestions de déplacements au cours de 2023.

L'année 2023 étant proche, l'Association Nostre Païs dans son ensemble, vous adresse des souhaits de santé, de bonheur et de paix en vous assurant de son dévouement associatif.

Denise FEIX, Présidente de l'Association




**BÉTAILLE toujours fidèle et proche de l'AFM TÉLÉTHON**

Le 1er Téléthon a eu lieu en 1987.
Seule l'AFM croyait en la thérapie génique via le Généthon créé à Evry en 1990.
Grâce au Téléthon, les Espoirs de la recherche sur la myopathie de Duchenne et d'autres maladies rares débutent.
D'immenses progrès ont été réalisés, dépassant tous espoirs suscités par cette magnifique aventure humaine.
Le refus de l'individualisme, la solidaité et cette volonté indéfectible à aider la recherche est le fruit de ces excellents résultats.

Bravo et merci à tous les participants, donateurs, bénévoles, au soutien de la mairie de Bétaille et félicitations à toutes les associations.

Le résultat de cet engagement solidaire :
Le Trait d'Union organisateur de la bourse aux vêtements : 1117,00 €
Le Comité des Fêtes pour la fabrication et la vente de gâteaux : 174,02 €
Le « Brouillon de Culture » pour la vente de livres : 268,00 €
Don à l'urne (avec la participation du Comité des Fêtes, de le l'association des parents d'élèves, de l'association Terroir et Qualité, de l'association du football club du Haut Quercy) et de villageois : 600,00 €.

Le résultat de ce soutien au Téléthon rapporte : 2159,02 €

Ce montant que vous avez offert continuera de servir la recherche mais également à aider les malades et leurs familles.
« Passer de la Recherche aux Médicaments »
Laurence Thiennot-Herment Présidente de l'Association Française contre les Myopathies.




Une vingtaine d'associations ont été représentées lors de notre premier forum des associations. L'ambiance festive et amicale était partie prenante de cette demi-journée très appréciée des exposants et des nombreux visiteurs venus s'inscrire et découvrir la multitude d'activités possibles chez nous.

Rendez-vous l'année prochaine !









L'année 2022 touche à sa fin et le ***Comité des fêtes*** se félicite d'avoir pu mener à bien toutes les animations programmées lors de l'AG :
-2 vide-greniers (jeudi de l'ascension et fin septembre),
- fête votive et repas « tête de veau ».
Le 6 août : fête votive, autour du désormais traditionnel « aligot-saucisse » s'est déroulée dans une ambiance festive avec les spectacles des « Jumeaux » suivi de « TTC » et d'un magnifique feu d'artifice.
Cependant, le repas « tête de veau » reporté en octobre n'a pas eu le succès escompté en nombre de participants. Peut-être est-ce dû au changement de date ?
Mais les présents ont apprécié la qualité et la convivialité du repas.
Au cours de cette année 2022, le Comité a participé à la journée des associations en septembre et au Téléthon fin novembre avec un stand « vente de gâteaux ».
L'appel à bénévoles a été entendu et plus de 10 personnes sont venues rejoindre le Comité dont les effectifs se montent dorénavant à 53 membres.
Une note d'optimisme avant d'aborder 2023 !






L'association théâtrale

***LA PUYBRENELLE***

Notre café théâtre est une série de sketches qui s'enchaînent.

Parodie de la vie de couples, des moments de vie de personnes d'un certain âge, une interview de personnages célèbres etc.....

On ne vous dévoile pas tout, venez découvrir par vous mêmes ! A bientôt et meilleurs voeux de la troupe.

L'Association **RandoGym de la Cabrette** est labelisée « Rando Santé » auprès de la Fédération Française de Randonnées Pédestre et affiliée à la Fédération de Gymnastique Volontaire. Elle vous permet de pratiquer une activité sportive dans un partage de bonne humeur, de convivialité sans esprit de compétition.

Le lundi 18h – 19 h : Renforcement musculaire
Salle Mairie de Vayrac

Le jeudi 9h30 – 10h30 : Gymnastique douce
10h30 - 11h30 : Stretching passif (yoga)
Salle polyvalente Bétaille





RANDOGYM DE LA CABRETTE
18, rue du Fort
46110 VAYRAC
tel : 06 81 28 81 01
mail : randogym.de.la.cabrette@gmail.com
Site : https://www.randogymcabrette.com/

***A Noël, des jeux pour les vacances et pour tous les âges***

Des mallettes de jeux pour Noël, des expos, des conférences, des spectacles, de nouveaux ouvrages, et toujours de nouveaux adhérents, la bibliothèque de Bétaille continue sur la voie du succès.

Il y aura des mallettes de jeux pour Noël… et même jusqu'à l'été. Ces mallettes sont composées d'une trentaine de jeux. Ces jeux "vadrouille", dont la vocation est d'aller de bibliothèque en bibliothèque, ont été créés par la ludothèque de Biars et sont destinées aussi bien aux tout-petits qu'aux adolescents, adultes ou séniors. Les mallettes seront à Bétaille à compter des vacances de Noël et pour une durée de 6 mois. Une bonne façon de venir découvrir ou s'approprier la bibliothèque de Bétaille où, contrairement aux enfants, les adultes hésitent à s'installer pour une matinée ou une après-midi. L'espace e-culturel offre pourtant tables, chaises et atmosphère feutrée propice à la détente.

En venant découvrir ces mallettes à la Bibliothèque, les lecteurs feront même d'une pierre deux coups puisqu'ils découvriront que le fonds a été renouvelé avec de nouveaux livres provenant de la Bibliothèque Départementale du Lot. Près de 1000 ouvrages qui s'ajoutent aux plus de mille déjà achetés en propre par la bibliothèque ou encore issus de dons. La politique d'acquisition de la bibliothèque se poursuit avec l'achat, en ce mois de décembre, d'ouvrages plus récents, best-seller du moment ou livres très demandés.

Le succès toujours au rendez-vous

Le succès de la bibliothèque, inaugurée en même temps que le centre-bourg, ne se dément pas : toujours de nouvelles adhésions, non seulement à la bibliothèque mais aussi à la médiathèque numérique du Lot qui met à disposition de chaque abonné des bibliothèques, et depuis son canapé et son ordinateur, de milliers de livres numériques, de films de journaux et de cours.

Par ailleurs, plusieurs manifestations ont eu lieu au sein de l'espace e-culturel. Outre l'accueil régulier des enfants des écoles et de l'Accueil de Loisirs, l'espace e-culturel participe à l'opération première page, organisée par la BDL, est destinée aux enfants nés l'année précédente et aux petits afin de les immerger très tôt dans l'univers des livres. Un livre offert et des spectacles à leur intention constituent le package. La bibliothèque y participe à nouveau en 2023.

L'espace e-culturel est aussi un lieu d'expression et de rencontres. L'auteur de Teyssieu, Claude Allard- Poési, y est venu signer son livre "Quand le vampire rencontre le robot". La bibliothèque a accueilli deux expositions, l'une de peinture sur des textes de Michelle Delorme, Plume et pinceaux, l'autre sur le thème de la broderie et du conte, La broderie fait des histoires. Le festival Résurgences y a organisé une conférence sur le thème des grottes et cavernes et Sandrine Mage été là pour célébrer avec nous tous le Printemps des poètes.

Les bénévoles travaillent à de nouvelles manifestations pour 2023 et la bibliothèque précise qu'elle est toujours ouverte aux bonnes volontés donc à de nouveaux bénévoles.

Biliothèque- horaires

Le lundi de 09h-12h à 12h et de 16h à 18h

Le mardi de 13h30 à 17h

Le mercredi de 16h à 18h

Le jeudi de 13h30 à 16h30

Le vendredi de 08h30 à 12h

Le samedi de 10h à 12h

**Accueil de Loisirs Cap Jeunesse,** reprend en septembre sur la thématique de l'environnement. Elle se décline à travers différentes activités, sorties, jeux ...

Pour les vacances de Noêl, L'Alsh sera ouvert la première semaine (du 19 au 23 décembre) ainsi que le 2 janvier.

Au programme, les enfants pourront se régaler autour des ateliers cuisine, bien évidemment autour du chocolat, des ateliers de créations, des petits bricolages mais aussi des grands jeux.

Quelques sorties sont prévues comme par exemple au cinéma de l'Uxello et quelques surprises...

Les équipes d'animation vous souhaitent une bonne fin d'année.



# DEMARCHES ADMINISTRATIVES

***Retrouvez toutes les informations utiles sur "service-public.fr"***

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Durée de validité : 15 ans pour les adultes et 10 ans pour les enfants.



## PASSEPORT

Délai d'obtention : environ 1 mois.
Durée de validité : 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les enfants.

*Les demandes de passeports et de cartes d'identité se font uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi à la Mairie de Saint-Céré (ou d'autres communes). Pour cela contactez l'accueil au 05 65 10 01 10.*

*Au préalable vous devez effectuer une pré-demande en ligne et vous présenter lors de votre rendez-vous obligatoirement avec :*
*- le récapitulatif de cette pré-demande ou bien le numéro qui lui correspond,*
*- les différentes pièces à fournir selon votre cas.*

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes français qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se présenter en Mairie munis de leur pièce d'identité, du livret de famille des parents.
La demande peut également être effectuée par un représentant de l'autorité parentale.

## DEMANDE D'ACTE DE NAISSANCE, MARIAGE, DECES

L'acte doit impérativement être demandé au lieu de naissance, mariage ou lieu où a été dressé l'acte de décés.

*Se présenter en Mairie, muni d'une pièce d'identité pour les actes établis dans la commune ou présenter sa demande par écrit à la mairie concernée en notant noms, prénoms et date de l'acte concerné en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse.*

## RECONNAISSANCE

Un couple non marié peut reconnaître son enfant avant la naissance.

## ATTRIBUTION DU NOM DE FAMILLE

Les parents peuvent choisir le nom de famille de leur enfant, père et/ ou mère dans un sens ou dans l'autre. Si les parents ont déjà un double nom, ils ne pourront transmettre qu'un seul nom. A défaut de déclaration conjointe, l'enfant prend le nom du mari ou du premier reconnaissant.

## MARIAGE / PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

Prendre rendez-vous auprès de la Mairie.

## DECES

La déclaration de décès doit être faite dans un délai de 24 heures suivant le décès. Se présenter avec certificat médical de décès, livret de famille du défunt, pièce d'identité du déclarant.






## LA MAIRIE




lundi et vendredi de 13h30 à 17h
mardi et jeudi de 8h30 à 12h
*Sur rendez-vous avec Monsieur le Maire.*
05 65 32 41 03 ***mairie-betaille@info46.fr***

## L'Agence Postale Communale



Délocalisée à côté du nouvel espace e-culturel, Céline et Virginie vous accueillent comme suit :

lundi 10h à 13h — mardi 13h30 à 17h
jeudi 13h30 à 16h30 — vendredi 8h30 à 12h
samedi 9h30 à 12h

***La distribution du Lou Betaillais est réalisée par l'équipe municipale en fonction des contraintes professionnelles et familiales de chacun. Tous les quartiers ne sont donc pas distribués en même temps ; quelques jours de décalage entre les uns et les autres peuvent être constatés. Un peu de patience, il arrivera forcément dans votre boite aux lettres !***